

Journal SNL Essonne

Solidarités Nouvelles pour le Logement

FEVRIER 1999 N°1

Jean-Marc Duckert, président de SNL de juin 1995 à novembre 1998, nous a quittés le 3 décembre.

Durant le mois de juillet, en plein cœur de sa maladie, il avait écrit à ses amis une lettre remplie d'espérance, dont nous voudrions vous faire partager un extrait. "C'est formidable d'être témoin de la puissance qui émane d'un groupe, même de personnes qui ne se connaissent pas entre elles, tendues vers un même objectif et utilisant les armes de la solidarité, de la conviction et de l'espoir."

EDITORIAL

TOTALEMENT PÊLE-MÊLE

Après vous ! - Je n'en ferai rien. Simple formule de politesse, ou attitude à dimension fondamentale ?

J'attache en effet beaucoup d'importance au souci continu d'une "sortie de soi" pour donner la priorité à l'autre. Nous voilà d'emblée laissant là la réciprocité et entrant dans l'asymétrie. Quelques explications tout de même.

Ces derniers temps, j'ai pas mal ferrailé avec Françoise Beaufilets d'une part, et avec certains accompagnateurs d'autre part.

Avec Françoise et son mot fétiche "déontologie". En d'autres termes avec sa théorie des devoirs moraux. Je ne pense pas me situer seulement au niveau de la norme (elle non plus du reste !). Il me faut sans cesse inscrire mon agir et ma réflexion dans la visée d'une vie accomplie. Pour moi l'intention éthique précède toujours la notion de loi morale.

Avec certains accompagnateurs, nous butons sur le non respect des règles de quelques familles logées. De quoi s'agit-il ? De ce qui est imposé au départ dans le contrat d'occupation : payer le loyer, ne pas nuire à la tranquillité du voisinage, accepter l'accompagnement lié au logement et à la sortie. Ces règles

sont plus que nécessaires : il en va de la santé de tous. Mais en cas de dettes, financières ou autres, j'insiste volontiers sur la légitimité d'un recours. En effet, la norme peut conduire à des impasses. Mais que notre imagination est faible quand nous pensons avoir raison !

Nous cherchons à vivre des solidarités nouvelles. Mais nous savons en même temps qu'une démarche qui maintiendrait l'autre dans une situation de "receveur" ne permettrait pas réellement de lui faire retrouver sa dignité. Il existe une façon de se sentir responsable d'autrui qui peut le tuer symboliquement. A nous de déceler les progrès faits par certains et qui paraissent imperceptibles à d'autres : ils demandent parfois beaucoup plus d'efforts qu'on ne peut l'imaginer.

D'où des interrogations au cœur même de chacune de nos existences.

Qu'en est-il de ma responsabilité dans mes relations de proximité ?

Qu'en est-il de mon rapport à l'autre ?

Une réciprocité enrichissante et féconde pour chacun... la (re)construction du lien social pour un mieux vivre ensemble...? Un coup de

pouce pour accéder à une véritable autonomie...? La conquête de ma propre identité ?

Sans doute un mélange de tout ça, qui n'est autre que l'exercice de la fraternité, troisième élément de notre trilogie républicaine qui ne sera jamais décrété.

Pourtant être libre, c'est pouvoir choisir ses dépendances. Il en est une qui m'est chère : se tenir constamment en proximité avec l'Autre. Et l'exigence demandée ne jaillit pas de moi, mais bien de celui que je rencontre, qui m'interpelle, me convoque, m'oblige.

Personne d'entre nous ne peut laisser autrui à son sort. Plus je réponds et plus je me sens responsable, d'une responsabilité qui n'atteint jamais son terme.

On parle de partenariat dans ce journal. Tandis que la compétition exclut (il y a ceux qui gagnent et ceux qui perdent), seules les actions centrées sur la dignité des personnes et la consolidation du lien social apportent leur contribution à la lutte contre les risques d'un dérapage de la démocratie. Dans le champ politique ou social, la notion de respect reste une dimension fondamentale, quelles que soient les différences.

Elle seule peut engendrer la confiance.

Etienne Primard

Dialogue
bonjour qui es tu ?
moi je suis moi et toi ?
toi je suis toi mais que fait tu ?
je te parle mais toi que fait tu ?
tu le sais je te pose une question.
Merci au revoir
Toi de même

Michaël Garnier Sans

Accompagnateur en herbe

Sommaire

Editorial	P1
Vie interne	P2
Interviews	
Droit de réponse	
Partenariat	P3
Logement durable à loyer minoré...	
Inauguration à Souzy la Briche	
Dépêches	P4
Je passerais bien mon temps à écrire	
Statistiques 1998. Informations	
Accompagnement	
Est-ce D.F ?	PI
Détresse	PI
Etre à la fois dedans et dehors	PII
C.E.S... Mise à jour !	
Recherche sur l'accompagnement	

Avant SNL

"J'ai toujours vécu à Paris avec de très nombreuses difficultés de logement. Je me suis retrouvée seule avec mes 2 enfants et encadrée d'un troisième.

Au retour de vacances, le propriétaire avait tout enlevé dans le studio que j'occupais. Un studio minable que je louais 3094 F/mois pour environ 10 m². Il avait récupéré les lieux pour des raisons personnelles. Je me suis retrouvée donc le soir même dans un foyer d'urgence avec les enfants. Ce n'était pas l'idéal surtout avec mes petits... J'ai dû partir !

Ayant un peu d'argent, j'ai pris une chambre d'hôtel. Dès le lendemain, je suis allée voir mon assistante sociale, qui ne pouvait rien faire dans l'immédiat car les procédures sont assez longues. La seule solution était de retourner dans un foyer d'urgence ; j'ai catégoriquement refusé ! J'ai dû rester à l'hôtel, la situation était difficile, il fallait prendre tous nos repas à l'extérieur, de plus l'hôtel était...lamentable, en plein cœur de Barbès. J'y suis restée pendant un mois et demi, épaulée par la mairie du 18^{ème} pour payer une partie des nuitées d'hôtel. Parallèlement, l'assistante sociale avait constitué un dossier pour un foyer. Mais ne remplissant pas les conditions exigées, (il fallait au moins travailler un mi-temps), et ne voyant pas la situation évoluer, je suis allée à la Fondation Abbé Pierre. Ils m'ont trouvé un foyer en Seine et Marne (77), c'était l'horreur ! On nous appelait par les n° de chambres dans lesquelles nous étions hébergés. J'occupais la

chambre 19, on m'appelait le 19. Nous y sommes restés un mois avec mes enfants, ne pouvant plus prolonger le délai d'hébergement (15 jours, renouvelable une fois), j'ai dû retourner à l'hôtel dans lequel nous logions.

Une personne que j'avais contactée m'avait trouvé un petit studio à 4000 F/mois. Encore trop élevé pour mes ressources, mais tout de même plus avantageux que la chambre d'hôtel. On pouvait y préparer les repas, prendre une douche. J'y suis restée presque 3 mois. Fin novembre la DDASS avait trouvé des traces de mon passage à l'hôtel. Convoquée à la brigade des mineurs, l'Inspectrice voulait placer mes enfants jugeant la situation trop dure pour eux. J'ai demandé un sursis d'un mois pour trouver une solution. Début décembre la Fondation Abbé Pierre avec laquelle j'étais restée en contact m'a dit qu'elle avait peut-être un logement par le biais d'une autre association, SNL. Je n'avais qu'une peur, que l'on me refuse ce logement. Fin décembre, le miracle, j'avais un toit, la brigade des mineurs a pu clore le dossier, je gardais mes enfants.

Aujourd'hui, grâce à ce logement à SNL, j'ai pu retrouver la force et le courage d'envisager un avenir plus serein. Je me bats maintenant pour trouver un emploi stable afin de trouver un logement durable et pouvoir ainsi laisser ma place à ceux qui comme moi ont traversé des moments difficiles. SNL n'est qu'une étape qui permet de reprendre son souffle et de repartir sur des bases solides."

Nora Bakouche



Nora préparant le couscous pour les familles logées et les membres du groupe local (50 pers.) dans la salle des fêtes le 23 janvier 1999

Après SNL

J'habitais chez un copain. Cela ne se passait pas très bien. Un jour, une dame de SNL, que je connaissais depuis très longtemps m'a dit : "j'ai une bonne nouvelle pour toi, on t'a trouvé un logement". Je voulais en effet retrouver ma liberté.

Avec le temps, on se dit que c'est idiot de gâcher sa vie. A une époque, j'ai dû vendre mon réveil, mes montres... Ma vie était comme les carottes, rapée.

Je suis resté un an à SNL. L'accompagnement s'est très bien passé. Je n'étais pas vraiment concerné par ce qui se passait dans l'immeuble SNL où j'habitais, car j'étais occupé par mon travail. En effet, après un stage de remise à niveau à "Culture et Liberté", j'avais pu obtenir un CES. Je n'allais pas très souvent aux réunions du groupe. Pourtant c'est bien. On peut y voir d'autres personnes.

A SNL c'était vraiment la liberté. On m'a aidé à gérer mon argent. Je ne dois plus un sou à qui que ce soit, j'ai tout payé ! Toutes les personnes qui m'ont entouré m'ont fait énormément de bien.

Avant d'arriver à SNL, mon projet était d'avoir un logement à moi, en ville. C'est fait maintenant. Et même si je ne suis plus à SNL, j'ai gardé beaucoup de contacts.

Ce qui me préoccupe pour le moment, c'est le renouvellement de mon CES. Je dois revoir la "dame de fer" à ce sujet. J'ai un copain qui l'appelle le "Bon Dieu noir". Je dois revoir aussi la dame du Secours Populaire qui est à SNL. Quand je vois des jeunes qui traînent, j'ai envie de leur dire qu'ils gâchent leur vie.

Droit de réponse à l'EDITORIAL TOTALEMENT PÊLE-MÊLE (page 1)

D'aucuns ayant été témoins de nos joutes oratoires, il est facile d'imaginer les "ferrailleries" qu'Etienne évoque.

Mais ses "irailleries" (ire = colère - raillerie = moquerie) consécutives à mes fréquents rappels à la déontologie sont aussi inutiles que vaines car ceux-ci n'ont rien à voir avec une quelconque "théorie des devoirs moraux"

On peut être respectueux des principes, des fondements de la morale, d'un ensemble de règles de conduite, bref de l'éthique et considérer la déontologie comme un précepte essentiel à toute action sociale, donc à l'accompagnement "offert" avec le logement.

L'utilisation de ce terme est sans aucun doute une déformation professionnelle car la déontologie se rapporte à "l'Ensemble des règles et des devoirs qui régissent une profession, la conduite de ceux qui l'exercent, les rapports entre ceux-ci et leurs clients ou le public" (Petit Larousse Illustré - 1993). Mais les fréquents et réguliers recours à ce principe sont la conséquence directe des manquements au respect "des règles et des devoirs" par certains bénévoles.

Pour rappel, quelques incontournables basiques :

- ◇ Aucune démarche ne doit être faite sans l'autorisation de la famille
- ◇ Aucun contact ne peut être pris sans l'accord de la famille
- ◇ Aucun écrit ne doit être envoyé sans l'assentiment de la famille
- ◇ Aucune situation ne peut être évoquée sans qu'on ne s'impose pour principe que la famille ou la personne logée est présente et approuve la façon dont on parle d'elle.

Cette liste est loin d'être exhaustive. A chacun de la compléter.

Je reste très respectueuse des relations de proximité que bon nombre d'accompagnateurs établissent avec les personnes logées, mais il est essentiel qu'elles restent contractuelles et inscrites prioritairement dans l'accompagnement social lié au logement .

Françoise Beaufiles "Assistante Sociale SNL Essonne"

Bernard Frugier

Du logement durable à loyer minoré ? Si oui, quel partena-

Permettre à chaque personne d'habiter un logement adapté à ses revenus et à sa situation est un droit largement reconnu. Respecter ce droit s'avère autrement plus difficile. Pour preuve toutes ces réticences, voire toutes ces barrières qui se dressent dès qu'un projet en faveur des plus démunis émerge.

Et pourtant, les moyens financiers existent.

- Au niveau national, si 10 000 PLAI (logements d'intégration) et 20 000 PLAM (logements à loyers modérés), avec taux de subvention majoré, furent bien inscrits au budget 1998, à peine la moitié des premiers et les 2/3 des seconds furent engagés.

- Au niveau départemental, si le Préfet de l'Essonne, en juin 1998, a bien réuni les acteurs du logement (bailleur sociaux, associations, administrations) pour leur présenter la budgetisation d'un programme de 213 PLAI, moins de 100 furent engagés.

- Au niveau local, lors de l'inauguration de 4 logements SNL dans une petite commune en zone rurale, le Maire confiait avoir déjà envisagé quelques années auparavant la création

d'une dizaine de logements "accessibles à tous". Le Conseil Municipal d'alors s'y était opposé pour des raisons électorales. Qui aurait voulu pour voisins des Rmistes, voire d'anciens SDF ou "cas sociaux de tout poil"? Pourtant SNL vient de créer ces logements avec l'accord et le soutien des élus : le projet était soutenu par le groupe local sans doute assez représentatif.

Est-il plus facile de mobiliser localement que d'organiser de véritables partenariats au niveau départemental ?

D'où d'autres questions :

- La mission des bailleurs sociaux, devenue plus que floue quant aux familles précarisées, ne gagnerait-elle pas à être redéfinie ?

- L'affichage "très social" jouant le rôle de repoussoir pour bon nombre de collectivités locales, comment envisager la mixité sociale autrement que par un nivelage par "le haut" ?

- A quand un plan départemental triennal impliquant les différents acteurs ?

- Peu d'associations sont suffisamment struc-

turées pour produire ce type d'habitat en quantité suffisante. Mais est-ce bien à elles de le faire ?

Que dire à Bernard Vigier qui souhaite que, pour Marolles entre autres, soient imaginées des solutions locales de sortie correspondant à de véritables habitations à loyers modérés, et ce avec un partenaire de type "HLM", la commune et le groupe local SNL ?

Notre devoir à tous est bien de participer directement au logement des familles "repérées localement" pour lesquelles ne semble exister aucune solution durable.

Pourquoi ne pas réunir autour d'une telle famille bailleur, association et commune ? Une opportunité foncière ou immobilière, une étude de faisabilité, un portage aidé, une gestion locative adaptée et un accompagnement si nécessaire. Les moyens financiers, les compétences et la mobilisation de la société civile existent.

Il ne manque plus que le bon vouloir de l'ensemble des partenaires

Jésus Castillo

Inauguration de 3 logements à Souzy-la-Briche



Le 6 décembre dernier étaient inaugurés trois nouveaux logements à Souzy-la-Briche dans le cadre d'un bail à réhabilitation Mairie - SNL.

De nombreux voisins vinrent admirer le résultat tant attendu.

Monsieur le Maire résuma ses impressions en quatre mots :

Satisfaction
Remerciements
Encouragements
Fierté

Il n'est pas courant, dans un petit village (360 habitants), de réunir une quarantaine de personnes, parfois si différentes, pour pareille occasion.

EST-CE D.F. ?

Avez-vous remarqué comme les néons des magasins créent des zones d'ombre intense pour paraître plus lumineuses ?

Pour la même raison, notre société de (sur)consommation génère des zones de priva(tisa)tion.

Alors que Monsieur Atoit traversait, à l'approche de Noël, une de ces zones, il buta sur une forme qui, à vrai dire, n'en avait pas. A sa plus grande surprise cet obstacle émit un grognement. Il s'agissait d'un Etre Humain enveloppé dans l'indifférence, la noirceur, l'alcool et le froid. Une main quémendait quelque chose. Sans réfléchir, il la prit et, avec un sourire répondit au grognement. Dans les jours qui suivirent, il revint faire un sourire et parler un peu avec la forme... Il sut bientôt que cet homme avait élu refuge dans une cave du voisinage. Les propriétaires lui avaient fourni un peu de lumière. Il sortait faire la manche par nécessité, pour se nourrir... Monsieur Atoit et son épouse entreprirent de rendre cet abri un peu plus confortable : chutes de moquette de laine au sol, doublage du plafond et de la porte avec de vieux rideaux, prêt d'un lit de camp, d'une commode et d'un camping gaz. Notre homme accepta de faire des efforts pour arrêter l'alcool. Il y eut, bien sûr, des rechutes. Mais à la très grande joie de ses nouveaux amis, il reprenait de l'allure et surtout le sourire. Ils avaient appris que certaines administrations avaient perdu ses dossiers. Lui-même ne savait plus son nom. Seules ses initiales, par ailleurs écrites sur un morceau de papier, restaient gravées dans sa mémoire : D.F...

Comme si le fait de perdre ses papiers lui avait fait perdre son identité. Ils l'appelèrent donc Déhaif. Il serait long de raconter comment, avec de la patience et, surtout de très gros efforts de sa part, Déhaif remonta la pente, chuta, remonta un peu plus, fut logé grâce à SNL (Solidarités Nouvelles pour le Logement) et finit par arriver au même niveau que le commun des mortels.

Il avait retrouvé son identité et sa personnalité. Ils étaient devenus de vrais amis. Déhaif participa au mouvement des chômeurs et retrouva sa dignité. L'ASSEDIC, qui avait perdu son dossier, en refit un et lui paya un coquet arriéré. Puis on lui offrit un stage de réinsertion où il surprit tout le monde par ses capacités. Puis les visites de Déhaif devinrent plus rares, et ils n'eurent bientôt plus de nouvelles de lui... Mais leurs vies continuaient, avec des hauts et des bas, comme toutes les vies. Un jour que Monsieur Atoit traversait une zone d'ombre, ses yeux s'étant habitués



à voir un peu mieux l'exclusion, il crut reconnaître Déhaif.

L'angoisse le prit. Est-ce que tous leurs efforts n'auraient servi à rien ?

Il se répétait "*Est-ce D.F, est-ce Déhaif ?*". Il s'approcha. C'était bien lui. Il était effondré. Le froid le glaçait, le transperçait comme s'il avait été à sa place.

Il le prit par les épaules et, dans son désespoir, il se mit à crier : "*réveillez-vous !*". Dans sa naïveté, il espérait que ces gestes allaient lui redonner le Déhaif, à belle allure, qu'il avait vu disparaître progressivement... Il ouvrit les yeux... Déhaif était devant lui, tel qu'il l'avait souhaité si fort. La joie commençait à l'envahir. Mais pourquoi Déhaif qui le tenait par ses revers de veste, le secouait-il ainsi ? A sa joie se mêlait une sensation étrange : il était gelé, il titubait, Déhaif avait une très belle allure, et lui avait les habits que Déhaif portait lors de leur première

rencontre... Toujours le soutenant, ce dernier l'entraîna vers un café en lui parlant avec tendresse (comme seuls savent le faire les amis). Votre cauchemar est terminé, lui disait-il, dès que j'ai su que vous aviez disparu, j'ai pensé que vous aviez perdu la tête et je suis parti à votre recherche...

A leur entrée dans le café, Monsieur Atoit sentit les regards désapprobateurs : quelle idée d'amener un clochard dans un lieu si propre ? Mais la présence de Déhaif le rassurait : qui oserait le toucher ? Lentement ses pensées se démêlent... Il est un peu perdu... Il faut qu'il dise quelque chose à ceux qui le regardent.

Il va parler... Il va crier... Il crie enfin :

"Mes chers amis ! Si un jour vous voyez une forme qui n'en a pas, enveloppée dans l'indifférence, la noirceur, l'alcool et le froid, arrêtez vous et dites vous : Est-ce D.F, est-ce Monsieur Atoit, est-ce moi ?"

Jean Chaudat

Détresse

Si on tendait enfin la main à tous ceux qui n'ont plus de feu pour allumer le quotidien,
tous ceux qui vont mourir demain d'une overdose de chagrin avec le cœur couvert de bleus,
si l'on donnait tout notre amour à ceux qui n'ont plus de contours,
qui ont un sanglot comme emblème.

Si l'on songeait à l'injustice, à ceux qui n'ont plus de refrain, ceux qui ont perdu leur chemin, le cœur criblé de cicatrices
et puis la rage qui s'y glisse,
pour vivre au moins chaque matin.

Faut-il repeindre son visage, faut-il habiter les nuages pour mériter sa dignité ?
Ensemble il faut tourner la page, il faut rassembler l'équipage, uni sur le même voilier.

Claude Bouillant
Poète habitant à SNL

Être à la fois dedans et dehors... FACILE !!!

* Le membre bienfaiteur est dedans, puisqu'il fait un don ou un prêt à SNL.

Mais il reste dehors quand par exemple - il ne donne pas un peu de son temps pour accompagner dans son projet celui qui, logé par SNL, en a un, ou pour aider celui qui n'en a pas à en trouver un.

- il ne fait pas réfléchir ceux qui l'entourent sur ce problème national (et oh combien local) qui se pose à ceux pour lesquels l'absence de logement interdit toute insertion ou réinsertion.

- (vaste espace laissé à la libre imagination du lecteur)

* Le membre bénéficiaire est dedans, puisque l'association lui a offert la possibilité d'être logé, de "poser sa valise" et d'être accompagné dans la recherche d'un projet de logement durable.

Mais il reste dehors

- quand en payant régulièrement son loyer (ou en faisant tout pour y arriver), en entrete-

nant son logement, en acceptant courtoisement l'accompagnement, il dit : ça va bien comme ça !

- laissez-moi tranquille, avec vos réunions locales

- laissez-moi tranquille, avec les services collectifs à rendre

- laissez-moi tranquille, les autres n'ont qu'à se débrouiller

- laissez-moi tranquille, avec votre habitude de me demander ce que je peux apporter aux autres.

* Le membre actif est dedans, puisqu'il donne de son temps

Mais il reste dehors

- quand il ne se limite pas à ses moyens et à ses compétences

- quand il n'est pas convaincu lui-même

- quand son travail individuel prévaut sur le travail du groupe (résultante de l'action de chacun)

- quand il entretient avec les résidents des rapports en dehors du respect mutuel.

Personne n'est à culpabiliser ici. Il nous faut simplement réfléchir ensemble à tout cela car c'est ensemble que nous atteindrons nos objectifs.

A la base du "vivre ensemble" n'y a-t-il pas le "vouloir vivre ensemble" ?

du groupe d'Etampes

NDLR. Article 5 des statuts.

L'Association se compose

1°) - Des membres bienfaiteurs

2°) - Des membres bénéficiaires

3°) - Des membres actifs

Seuls les membres actifs ont voix délibérative dans les assemblées. Les autres ont voix consultative.

Bien entendu, les personnes logées sont appelées à être des membres actifs.

Que les responsables des groupes nous fassent parvenir les listes mises à jour des membres actifs pour l'A.G du 5 juin.

Recherche sur l'accompagnement

Un groupe d'appui s'est constitué le soir du 28 janvier autour de Michel Sironi engagé dans un travail universitaire d'après maîtrise.

Trois temps furent retenus :

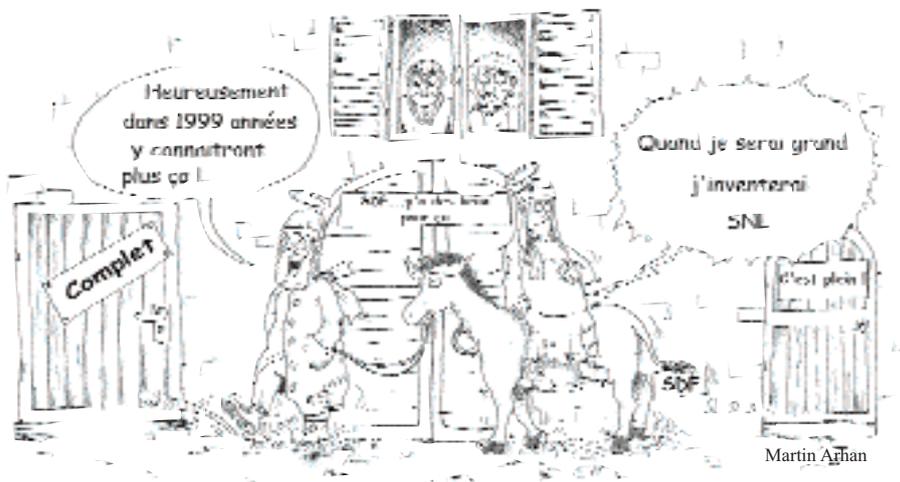
- Travail préliminaire : Interrogations sur l'accompagnement à partir de nos expériences et de lectures diverses.
- Recueil des données auprès des familles logées.
- Restitution, production d'un outil de travail.

**Prochaine réunion à Etampes
LE JEUDI 11 MARS À 20H30**

2 accès possibles : 52 Promenade de Guinette ou 84 rue du Pont St Jean (la mise sous presse ne nous laisse pas le temps de trouver une salle plus centrale.)

N'ayez pas peur. Les rencontres seront adaptées au rythme de chacun et le travail s'échelonne sur un temps suffisamment long (plusieurs années)

SOYONS PLUS NOMBREUX



Nos vœux

Nous souhaitons plus de groupes, plus de logements, plus de compréhension, plus de respect...
Mais à quand la disparition de SNL dans un monde juste et fraternel ?

Qu'est-ce qui change dans le statut des bénéficiaires des CES

Jusqu'à maintenant, les bénéficiaires de CES avaient une rémunération proportionnelle au SMIC. Ils avaient la possibilité de suivre une formation complémentaire, non rémunérée, pendant le mi-temps non travaillé, l'Etat prenant en charge une partie des frais de formation dans la limite d'une durée de 400 heures (22 F par heure de formation).

Grâce aux nouvelles orientations relatives à la loi contre les exclusions :

Le volet orientation-formation est développé. Désormais, les bénéficiaires de CES doivent bénéficier d'actions d'orientation professionnelle et, en cas de renouvellement de leur contrat, d'une formation permettant de faciliter leur insertion professionnelle au terme de celui-ci.

La possibilité de cumul d'activités est précisée. Les bénéficiaires de CES, à l'issue des trois premiers mois de leur contrat,

peuvent être autorisés à exercer une activité professionnelle complémentaire, dans la limite d'un mi-temps, pendant un an.

Extrait du livret : *Contre l'exclusion : une loi, 43 mesures concrètes de Jean Le Garrec, Alain Cacheux et Véronique Neiertz, Assemblée Nationale 4, rue Aristide-Briand 75007 Paris.*

Je passerais bien mon temps à écrire

Les mots c'est : une grand patinoire où avec les règles de grammaire ils se marient entre eux, leurs élans glissent sur la glace, un mot en enchaîne un autre, et voilà les mots, les phrases s'enchaînent, les points jouent avec les virgules, elles font une immense chenille, les guillemets glissent tout en douceur, les deux-points sont par deux, ils font un pas au rythme qui s'élançe. Les mots font silence puis tout d'un coup les voilà repartis.
Cette libération quand on écrit !
Et l'éclat de joie d'un triple salto !
Et mon stylo s'envole et court sur la patinoire

au gré des règles de la grammaire, les points virgules sont ronds et les point d'exclamation sont droits, il s'attendent pour un pas avant et un pas arrière. Mon stylo glisse, glisse, glisse et fait des pas sur la patinoire, et va en arrière et en avant. la joie d'écrire me fait un grand bien, me permet de m'exprimer pendant des heures heureuses. Il y a des mots que je ne pourrai pas écrire parce que c'est triste et cela me fait pleurer.
Je passerais mon temps à écrire. Ce qui est beau dans l'écriture, les mots jouent une douce mélodie.

Les mots sont durs. Parfois les plus grands poètes - Verlaine, Rimbaud, Lamartine - jouent avec les mots, les rythmes s'envolent au gré de leur stylo, les proses, les vers sont à notre oreille une douce chanson.

Voici ce qu'a écrit Verlaine :

*Voici des fruits, des fleurs, des feuilles
et des branches*

*Et puis voici mon coeur qui ne bat
que pour vous...*

Mon imagination s'épuise comme
la tombée de la nuit.

Mon esprit s'évade comme un cheval fou.

Joëlle Sauvage

Extrait d'un recueil collectif "Nous avons découvert un monde nouveau" encore disponible (participation 60 F) à l'atelier d'écriture OSHVS - 9, av. d'Orléans - 91580 ETRECHY - 01.60.80.35.22

Appel

* Le journal n'a toujours pas de titre.

Nous attendons vos suggestions.

* Le comité de rédaction est encore trop restreint.

N'hésitez pas à nous rejoindre.

* Les articles, photos et dessins tardent trop.

Pensez à nous les faire parvenir avant le 30 mars pour le numéro 2

Lionel Rusterholtz

?? Question d'arithmétique ??

Enoncé :

3 familles versent chacune 1 000 F de loyer, soit 3 000 F. Sous l'impulsion de Régis, SNL Essonne rend 100 F à chaque famille pour participer aux factures d'électricité et donne 200 F à Jean-Baptiste pour la réparation de sa boîte à lettres "transparente".

L'opération est simple :

$3000 - (3 \times 100) = 2700$ F

et $2700 + 200 = 2900$ F

Que sont devenu les 100 F manquants ?

Réponse au prochain numéro !

STATISTIQUES 1998

- 143 logements habités
 - 131 logements SNL
surface moyenne 37 m².
loyer moyen 944 F
 - 12 logements loués à des sociétés HLM
surface moyenne 56 m².
loyer moyen 1847 F
- 182 ménages logés représentant 462 personnes
 - 240 adultes
 - 222 enfants
 - 35 % personnes isolées
 - 33 % de couples avec ou sans enfants,
 - 32 % de familles monoparentale.
- Sur les 240 adultes
 - 42 % sont salariés
 - 16 % sont au RMI
 - 10 % perçoivent des Assedic
 - 6 % sont en CES ou suivent un stage
 - 5 sont sans ressources, les autres à la retraite, en invalidité, perçoivent l'AAH ou des prestations familiales
- 53 "sorties" sur l'année
dont 39 hors
10 en locations SNL (HLM ou privé)
4 à SNL en logements plus grands.

INFORMATIONS 1999

A l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de SNL et aux assemblées générales extraordinaires des trois SNL départementales, les nouveaux statuts et la nouvelle Charte ont été adoptés.

L'Association SNL est une union des SNL départementales.

Son Président est Dominique Dusigne.
(Président de SNL Essonne)

Sa Trésorière est Edith Letourneux
(Présidente de SNL Paris).

Son secrétaire est Charles Henri Savouré,
(Président de SNL Yvelines).

Pour SNL Essonne

*** Prochain Conseil d'Administration
le 9 mars à Ste Geneviève-des-bois**

Les "femmes" sont à remplacer.

L'une part à Colmar, l'autre qui avait accepté plus par cœur que par raison ne peut se rendre disponible

*** Préparation de l'Assemblée Générale**

samedi 20/03 à 9H30 au Rotoir

jeudi 15/04 à 20H30 au Rotoir

*** Assemblée Générale : le samedi 5 juin au centre culturel de Dourdan**

- Rapports moraux et financiers

(Les principaux chiffres paraîtront dans le n°2)

- Liens personnes logées-groupes de solidarité - conseil d'administration et permanents

- Objectifs à moyen terme (1999-2003)

"Abonnement"

Vous avez été nombreux à répondre au problème du N° 0.
Ainsi SNL Essonne affleure ses objectifs pour l'année 1998 (800 KF).
Attaquons 1999 avec vivacité.

N'hésitez pas à diffuser le journal. Il est disponible.

SNL Essonne 7, rue des Châtaigniers 91870 Boissy le Sec.

Directeur de la publication : Etienne Primard.